



Scam par un e-commerçant de Dubaï

Par Spouffix

En novembre 2023, j'ai réservé une place pour un événement en présentiel dédié à l'apprentissage de l'e-commerce, avec plusieurs intervenants de renom censés enseigner leurs stratégies pendant une semaine. Cet événement, prévu pour février 2024, coûtait 1 500 €. J'ai réglé ce montant en plusieurs fois (5 paiements de 299 €), principalement via virement bancaire sur différents comptes fournis par les organisateurs.

Initialement, j'ai effectué le premier paiement via le site officiel de l'événement. Cependant, après un certain temps, les organisateurs m'ont demandé de réaliser les paiements restants sur des comptes bancaires différents, changés plusieurs fois, ce qui m'a obligé à faire mes virements vers quatre ou cinq banques distinctes. Cela a soulevé des interrogations rétrospectives quant à la gestion de l'événement.

Une semaine avant la date initialement prévue (février 2024), les organisateurs ont annoncé un report de l'événement à octobre 2024, invoquant des "problèmes techniques" sans fournir davantage d'explications. Cette annonce tardive m'a causé des désagréments, notamment parce que j'avais dû poser des congés pour y assister. Malgré ma déception, j'ai décidé d'attendre la nouvelle date.

En octobre 2024, aucune information officielle n'a été transmise. L'événement n'a pas eu lieu, et je suis resté sans nouvelles des organisateurs. Après plusieurs relances par messages et e-mails, j'ai demandé un remboursement en décembre 2024, expliquant que je ne souhaitais pas les autres services ou coachings qu'ils me proposaient en remplacement.

Depuis ma demande de remboursement, l'organisateur ne répond plus à mes messages depuis plus d'une semaine, malgré mes relances répétées. Je dispose de toutes les preuves nécessaires pour appuyer ma demande :

Les échanges avec l'organisateur et ses collaboratrices via messages et WhatsApp.

Les captures d'écran des virements effectués, indiquant les montants et les comptes bancaires concernés.

La vidéo promotionnelle de l'événement, encore disponible sur YouTube, dans laquelle les promesses initiales sont clairement annoncées.

Le site internet officiel de l'événement n'est plus actif, ce qui me fait penser que ce projet a été définitivement abandonné.

Je demande à être remboursé intégralement des 1 500 € versés pour cet événement. Par ailleurs, compte tenu des désagréments causés (congés posés, perte de temps, et stress lié à cette situation), je suis ouvert à une compensation supplémentaire pour le préjudice subi.

Par yapasdequoi

Bonjour,

L'organisateur relève-t-il de la législation française ? européenne ?

Sinon il faudra faire appel à un avocat local.

Par isernon

bonjour,

cela ressemble à une arnaque bien préparée.

salutations

Par Spouffix

Bonjour,

L'événement a été annoncé sur un site internet (aujourd'hui inactif), mais je n'ai pas gardé les conditions générales de vente. Les paiements ont été faits sur des comptes bancaires situés dans différents pays (a dubai je pense et certain francais aussi) . À l'époque, l'événement devait se passer en france , mais l'organisateur réside actuellement à Dubaï. Auriez-vous des conseils pour déterminer quelle législation s'applique et comment poursuivre en conséquence ?

Par yapasdequoi

Oui, ça ressemble à une arnaque ...

Vous pouvez porter plainte, mais ne reverrez sans doute jamais votre argent.